



LE LANDES DE BRETAGNE



- Une race solide, rustique et très bonne herbagère
- Une excellente aptitude au pâturage des espaces naturels
- Une viande très typée, rouge et tendre

S'installer en Landes de Bretagne : c'est possible !



TOUS LES REPÈRES pour développer son activité professionnelle

CARTE D'IDENTITÉ DE LA RACE

Un mouton rustique

Ce mouton est adapté au climat breton, il peut vivre en extérieur toute l'année s'il a un accès libre à un abri. Sinon, le troupeau est rentré en bâtiment pour la nuit pendant les mois d'hiver.

Il est très résistant aux maladies et souffre rarement de boiterie.

Le landes de Bretagne résiste assez bien aux parasites, ce qui réduit d'autant les frais vétérinaires.

L'agnelage est très facile, et les brebis sont protectrices.

Indicateurs techniques de la race (moyenne sur 3 élevages professionnels)

Taux de mise-bas : 94%

Taux de prolificité : 140%

Taux de mortalité : 11,63%

Productivité numérique (agneaux élevés / brebis reproductrices) : 1,17.



■ Taille : 50 à 60 cm environ au garrot - Poids vif moyen : 40 à 50 kg (brebis) – 50 à 65 kg (béliers)

■ Tête généralement sans cornes - Robe le plus souvent blanche mais historiquement majoritairement noire.

Une alimentation simple

Les moutons Landes de Bretagne sont adaptés à des systèmes herbagers ; c'est une race qui peut supporter une fi-

nition à l'herbe.

L'élevage peut se faire sur des terres difficiles par périodes : friches, landes, marais...

Un caractère atypique

Les Landes de Bretagne ont un caractère indépendant, ils peuvent être têtus,

mais ils ne sont pas peureux et il est possible de les habituer au rappel.

Une croissance lente et un petit gabarit pour une viande de qualité

Les agneaux sont consommables à partir de 6 mois et peuvent encore être abattus un peu après leur première année. Elle donne des carcasses de petit gabarit ; 14 à 15 kg. Ce petit gabarit peut être un argument de vente : les caissettes vendues sont moins lourdes et donc moins coûteuses pour le client, et le stockage de la viande est facilité. La croissance lente de ces moutons leur permet

de produire une viande très rouge et un gras fin. Les éleveurs valorisent leurs produits en vente directe auprès de particuliers, mais ils travaillent également avec des restaurateurs qui connaissent et apprécient la viande de Landes de Bretagne. La demande est forte, il est facile de trouver des acheteurs.

La viande d'agneau est actuellement valorisée en moyenne à 13,20€ HT/kg en vente directe.

ENJEUX D'AVENIR, AGRO-ÉCOLOGIE :

LES RÉPONSES DE L'ÉLEVAGE DE BELLE-ÎLE

■ Autonomie

ALIMENTAIRE : autosuffisance alimentaire

■ Performance écologique

Entretien d'espace et diversification des espèces cultivées favorisant la biodiversité

Prairies naturelles, entretien du bocage

■ Qualité des produits

Agriculture biologique

Respect du rythme naturel et saisonnier de l'animal

Une laine valorisable

La laine du mouton des landes peut être valorisée à travers une filière spécifique par l'entreprise « les toisons bretonnes », qui utilise spécifiquement la laine des races bretonnes, ou bien auprès d'artisans locaux sous forme de toisons (fil, feutre) ou de laine. Chez les Landes de Bretagne, on trouve une diversité de type de toisons mais qui se groupent

autour de deux caractères. D'une part il y a des animaux dont la toison est assez ouverte avec les fibres rêches et la présence assez abondante de poils et de jarres. Une autre partie du cheptel possède une toison plus fermée avec une laine moyennement fine (25 – 30 µm).

Dans les deux cas, la longueur des fibres peuvent atteindre 8 à 10 cm.

■ MOYENS DE PRODUCTION

Main d'œuvre : 1 UTH exploitant et 0.05 UTH salariée

SAU : 30 ha : 16 ha de SFP et 14 h de cultures (maïs grain, orge de printemps, prairies temporaires)

Assolement : la composition des prairies a du être adaptée au pâturage par les Landes de Bretagne. En

effet ces prairies étaient auparavant trop riches pour cette race : aujourd'hui l'éleveur

cherche à les diversifier, sur une base de fétuque, pâturin, lotier etc.

L'éleveur tient également à conserver les haies et les arbustes pour favoriser l'automédication des animaux.

20 ha de prairies sont fauchés chaque année, avec 3

coupes (fin mai, fin juin, fin août). Au total, 35 tonnes de foin ont été récoltées, pour un rendement moyen de 1,75 T/ha. Le troupeau utilise environ 18 tonnes de foin par an.

Chaque parcelle (PT et PP) est fauchée une fois par an, pour limiter le parasitisme et entretenir les prairies. Dans les faits il reste toujours une parcelle qui n'est pas fauchée : ce sera la première fauchée l'année suivante.

Cheptel : 133 brebis en race pure Landes de Bretagne, 4 béliers

Objectif d'augmentation à 150 mères

■ EQUIPEMENTS

Bâtiments : Tunnel 8 x 15 m pour stockage foin

Hangar de 500 m2 avec une partie consacrée à la bergerie depuis l'hiver 2012. Capacité pour 150 mères. La bergerie est curée 1 fois par an. Les 30 T de fumier sont utilisés sur les

parcelles de cultures.

L'éleveur manque d'un hangar pour stocker fourrage et matériel : le matériel est stocké en attendant chez un voisin lui laissant une travée à disposition.

Matériel : le matériel est principalement destiné aux cultures. Le matériel en propriété (tracteur, semoirs, remorques...) est d'occasion. Le matériel pour le foin est majoritairement en copropriété. Un voisin prête moissonneuse et presse.

L'éleveur adhère à une CUMA (utilisation du matériel avec ou sans main d'œuvre, au choix). Excepté la bétailière prêtée par un voisin, le matériel destiné à l'élevage est propriété de l'éleveur : parc de contention mobile, balance pour pesée des agneaux, glacières pour livraison (autonomie 2h).

■ GESTION DU TROUPEAU

Alimentation : L'alimentation des animaux est à base d'herbe, de foin et de céréales. L'exploitation est autonome pour la production de foin mais les céréales ne sont pas produites sur place. Le mélange de céréales utilisé est à base de triticale, avoine et féverole. Les animaux étaient menés en plein-air intégral jusqu'en 2012 (avec cabanes à cochons pour protéger les agneaux). En hiver 2012, une bergerie a été aménagée. Les béliers restent en plein-air intégral tandis que les brebis sont rentrées de mi-décembre à mimars. Pendant cette période elles sont nourries à la paille d'orge à volonté, au foin (environ 2 kg/brebis/jour), et sont complémentées en céréales (150 g/brebis/jour).

Les agneaux et agnelles ont un accès à la paille d'orge et aux céréales à volonté jusqu'à la mise à l'herbe. Les animaux reçoivent des minéraux à volonté par la mise à disposition de pierres à lécher à base de plantes (phytothérapie) toute l'année ainsi que d'argile en poudre pendant l'hiver. Des minéraux supplémentaires

(vitamine C et sélénium) sont ajoutées à l'eau de boisson 1 à 2 semaines avant la mise bas.

Conduite du troupeau : 109 femelles sont mises à la reproduction avec 4 béliers. Sur les 100 agnelages, il y a 130 agneaux nés et parmi eux, 120 sont sevrés.

52 agneaux sont vendus, 3 sont autoconsommés et 25 agnelles sont gardées pour le renouvellement.

Chaque année sont vendus : 4 brebis de réformes, 40 agneaux et agnelles en vif pour l'élevage

La reproduction est assurée par 4 béliers, nés dans l'élevage ou achetés à d'autres éleveurs. Les mises-bas ont lieu en bergerie et sont regroupées en janvier/février. Les agneaux sont castrés à la naissance et sevrés à 5-6 mois. Ils sont abattus entre 8 et 12 mois. Les agnelles sont gardées pour le renouvellement du troupeau, en phase d'augmentation d'effectifs, vendues à d'autres éleveurs pour la reproduction ou encore vendues pour la viande.

■ TRANSFORMATION

Les animaux sont amenés à l'abattoir se trouvant à 25 km de l'exploitation. Les carcasses sont récupérées pour la découpe par un boucher situé à 20 km. Les colis préparés sont ensuite récupérés par l'éleveur

et livrés dans la foulée, sur un rayon de 80 km maximum. L'éleveur prévoit de développer un point de vente à la ferme pour limiter les déplacements.

■ COMMERCIALISATION

L'éleveur vend des agneaux en caissettes (7 kg, équivalent ½ carcasse) ou à des restaurateurs (carcasses entières), mais aussi des agnelles reproductrices à d'autres éleveurs (110 € HT/tête en moyenne). En 2013, la viande d'agneau a été vendue 13,8 € HT/kg de viande en caissette (soit un prix au client de 14,5 € TTC). Lors de l'abattage de brebis de réforme, la

viande est transformée en merguez et incluse dans les colis d'agneaux (1 kg de merguez par colis), ou vendue au détail à 14,5 € TTC/kg.

Au prix de vente de la viande en vente directe il faut déduire le prix de l'abattage et de la découpe, soit environ 2,7 €/kg carcasse (HT).

■ TRAVAIL

Le travail consacré au troupeau (foins compris) représente environ 70% du temps de l'éleveur. Lorsque les animaux sont en bergerie ils nécessitent 12 à 15h de travail par jour, pour 1h par jour lorsqu'ils sont au pâturage. Les agneaux sont pesés tous les mois, et la tonte représente environ 1 journée par an.

Les pics de travail se situent en janvier/février pour les mises-bas, et de septembre à novembre avec les semis des prairies et des céréales d'hiver couplés à la pleine période de vente des agneaux. L'entraide est très importante avec 3 voisins : un voisin apporte son aide pour le foin et la moisson, un autre pour le ramassage des prunes etc.

■ REPÈRES ÉCONOMIQUES 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES	24 344 €
VALEUR AJOUTÉE	- 1532 €
EBE	18 974 €

SUBVENTIONS	20 552 €
REVENU DISPONIBLE	11 932 €

76%

■ PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

L'éleveur cherche actuellement à diminuer ses frais de transformation et commercialisation ; les livraisons auparavant faites directement au consommateur ne vont plus avoir lieu, les clients viendront directement chercher leurs colis à la ferme. D'autre part, l'éleveur cherche actuellement à trouver un mode de trans-

formation qui soit payé au kg de viande découpé et non à l'animal (défavorable au gabarit du Landes de Bretagne). Enfin, les frais d'achat de concentré vont pouvoir être fortement réduits avec la mise en place d'un silo qui va permettre de stocker directement les céréales produites sur la ferme.

Dened Ar Vro
www.moutonsdebretagne.fr
denvedarvro@aol.fr



Fédération des Races de Bretagne

GIE Elevages de Bretagne – CS 64240

35042 RENNES Cedex

Tél : 02 23 48 29 17 – Fax : 02 23 48 29 01

c.moriniere@gie-elevages-bretagne.fr

www.races-de-bretagne.fr

